Informations de base

2023/2059(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Construction d'une stratégie portuaire européenne globale **Subject** 3.20.09 Politique portuaire	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
TRAN Transports et tourisme	BERENDSEN Tom (EPP)	10/05/2023
	Rapporteur(e) fictif/fictive VAN BREMPT Kathleen (S&D) RASMUSSEN Bergur Løkke (Renew) PAULUS Jutta (Greens/EFA) VAN OVERTVELDT Johan (ECR) PIMENTA LOPES João (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	WINKLER Iuliu (EPP)	24/05/2023

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Mobilité et transports	VĂLEAN Adina

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
11/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/12/2023	Vote en commission		

15/12/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0443/2023	
16/01/2024	Débat en plénière		
17/01/2024	Décision du Parlement	T9-0025/2024	Résumé
17/01/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2059(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/9/11992

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE750.225	18/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE754.736	14/10/2023	
Avis de la commission	INTA	PE750.079	29/11/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0443/2023	15/12/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0025/2024	17/01/2024	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)371	29/07/2024	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	06/11/2023	Port of Antwerp-Bruges International
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	18/10/2023	Brunswick Group Limited srl

VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	03/10/2023	Port of Antwerp-Bruges International
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	03/10/2023	European Sea Ports Organisation
RASMUSSEN Bergur Løkke	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	02/10/2023	Confederation of Danish Industry
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	02/10/2023	European Transport Workers' Federation
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	02/10/2023	Transport and Environment (European Federation for Transport and Environment)
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	29/09/2023	Vrije Universiteit Brussel
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	26/09/2023	SEA Europe
RASMUSSEN Bergur Løkke	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	25/09/2023	European Sea Ports Organisation
MARQUES Margarida	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	18/09/2023	ESPO - European Sea Ports Organisation
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	07/09/2023	Port of Antwerp-Bruges International
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	31/08/2023	Groningen Seaports NV Havenbedrijf Rotterdam NV North Sea Port Port of Amsterdam NV Port of Moerdijk
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	18/07/2023	Brunswick Group Limited srl
WINKLER Iuliu	Rapporteur(e) pour avis	INTA	17/07/2023	Federation of European Private Port Companies and Terminals
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	06/07/2023	Bentley Systems, Incorporated
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	06/07/2023	Koninklijke Vereniging van Nederlandse Reders
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	06/07/2023	European Sea Ports Organisation
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	30/06/2023	Bundesverband der Deutschen Industrie e.V.
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	29/06/2023	UK Mission to the European Union
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	27/06/2023	ORAM
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	16/06/2023	PSA Antwerp
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	14/06/2023	European Dredging Association
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	02/06/2023	European Sea Ports Organisation
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	02/06/2023	Hamburg Port Authority
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	TRAN	24/05/2023	FEPORT
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	23/05/2023	European Sea Ports Organisation
VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	04/05/2023	North Sea Port

VAN BREMPT Kathleen	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	03/05/2023	FEPORT

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
VARIATI Achille	07/12/2023	Assarmatori

Construction d'une stratégie portuaire européenne globale

2023/2059(INI) - 17/01/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 585 voix pour, 21 contre et 26 abstentions, une résolution sur la construction d'une stratégie portuaire européenne globale.

Les ports jouent un rôle crucial dans l'économie de l'UE en ce qu'ils créent de la richesse et des emplois, facilitent le commerce extérieur, assurent le lien avec l'arrière-pays, assurent la croissance de l'économie bleue et de la production industrielle, la transition énergétique et la sécurité de l' approvisionnement énergétique, ainsi que l'autonomie stratégique de l'Union.

Influence étrangère

Le Parlement a invité la Commission à présenter un **cadre stratégique de l'Union** visant à réduire et à limiter l'influence étrangère ainsi que le contrôle financier et opérationnel exercés sur les ports de l'Union ainsi que sur leurs processus et leurs opérations dans l'arrière-pays par des pays tiers, et à surveiller également les activités des pays tiers dans les ports de leurs voisins qui relèvent de la politique européenne de voisinage et de la politique d' élargissement.

La résolution a insisté sur le fait que la limitation des investissements étrangers, en particulier par les entreprises publiques, contrôlées ou influencées par un État, dans un port donné d'un État membre peut avoir des conséquences négatives sur la position concurrentielle de ce port par rapport aux ports voisins qui ne sont pas soumis à ces limitations, ce qui confirme la nécessité d'une stratégie portuaire européenne commune.

Les députés ont souligné en particulier le fait que la **présence cumulée d'entreprises sous le contrôle et/ou l'influence de l'État chinois** dans les ports du réseau central et les nœuds du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) a d'importantes répercussions sur la résilience et la sécurité des nœuds individuels et du réseau dans son ensemble.

La Commission est invitée à :

- proposer un cadre permettant de surveiller et de signaler en permanence, conjointement avec les États membres, l'influence de pays tiers dans les ports de l'Union, en particulier les ports du RTE-T, la gestion des terminaux de l'Union et le transport mondial de conteneurs, et à évaluer les liens potentiels entre les actions d'un pays tiers donné dans ces secteurs;

- renforcer le rôle des mesures de protection des ports au moyen d'une révision ambitieuse du règlement sur les investissements directs étrangers, notamment en rendant obligatoire un système de filtrage des investissements directs étrangers dans tous les États membres;

- procéder de toute urgence à une évaluation des risques liés à l'implication de la Chine dans les infrastructures maritimes, y compris son incidence sur l'emploi et l'environnement.

Sécurité

Le Parlement a invité la Commission et les États membres à se pencher spécifiquement sur la nécessité de prévenir et de réduire **les risques d' espionnage et de sabotage** dans les ports assurant une fonction militaire ou les ports à double usage, tels que ceux utilisés par l'OTAN, y compris les navires étrangers. Il a fait part de son inquiétude quant à la dépendance croissante à l'égard des producteurs de pays tiers en ce qui concerne les équipements de sécurité (aux frontières) dans les ports.

La Commission est invitée à :

- accorder une attention particulière à la menace que les investissements étrangers peuvent faire peser sur la **propriété intellectuelle**, notamment du fait de transferts technologiques forcés;

- poursuivre ses recherches et la collecte de données sur la couverture et les risques liés à la participation d'entreprises de pays tiers à la **cybersécurité** et à la sécurité des données dans les infrastructures critiques, ainsi qu'à soutenir l'élaboration de plans d'urgence globaux pour les ports.

Les députés ont déploré que les ports de l'Union soient utilisés à mauvais escient par les organisations criminelles en tant que points d'entrée essentiels pour les drogues illicites. Les ports européens sont particulièrement exposés au trafic d'autres marchandises illicites, telles que les armes ou les articles de contrefaçon, ainsi qu'à la fraude douanière et à la fraude à la TVA. Il est nécessaire d'intensifier la lutte contre ces activités.

Rôle des ports dans la transition énergétique

Le Parlement a insisté sur le rôle essentiel que jouent les ports dans la transition énergétique. Il a invité la Commission et les États membres à répondre au **besoin croissant d'investissements dans les ports, les terminaux et leurs infrastructures** afin qu'ils puissent assumer leur rôle dans la transition énergétique. Il a demandé à la Commission d'examiner et de traiter la nécessité d'accélérer l'octroi de permis de développement des ports dans le contexte de la transition énergétique.

La Commission est également invitée à :

- inclure les ports dans sa stratégie en faveur de **l'économie circulaire** et à aider les États membres et les autorités portuaires locales à produire des lignes directrices sur la mise en œuvre des projets liés à la circularité;

- remplir ses objectifs en matière de **transfert modal**, tels qu'ils sont présentés dans le pacte vert, et à s'attaquer aux défis qui subsistent en ce qui concerne les voies navigables intérieures et, en particulier, le fret ferroviaire, afin de renforcer son utilisation dans les ports et de stimuler la connectivité de ceux-ci avec l'arrière-pays;

- offrir des **possibilités de formation, d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie** et favoriser le dialogue social afin de placer les travailleurs portuaires au cœur de la transition numérique et écologique.

Compétitivité des ports et des entreprises de l'UE

Le Parlement a souligné que le **renforcement de la position économique des ports de l'Union** et l'amélioration de leur compétitivité au sein d'une économie mondiale sont essentiels si l'on veut limiter l'influence étrangère et les risques pour la sécurité et garantir la souveraineté de la chaîne d' approvisionnement européenne. Il estime dès lors que la législation européenne ne devrait pas nuire à la compétitivité des ports de l'Union ou provoquer des fuites de carbone et des fuites commerciales vers des ports situés en dehors de l'Union.

Les députés ont souligné les **risques de délocalisation** des activités de transbordement de conteneurs vers des ports de pays tiers dans le but de se soustraire aux exigences de la directive sur le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'Union et du règlement FuelEU Maritime. Ils ont demandé l'application stricte des dispositions de ces deux actes législatifs relatives au contrôle des transbordements afin de détecter et d'interdire de tels comportements.

Soulignant qu'une stratégie portuaire européenne cohérente est essentielle pour garantir une concurrence loyale, la résolution a encouragé le renforcement de la coopération entre les ports européens et l'élimination des pratiques préjudiciables telles que la sous-tarification. Les députés estiment qu'une **union douanière réformée et renforcée**, dotée d'un code des douanes commun, préservera l'intégrité du marché unique, contribuera au maintien de la compétitivité de l'Union dans la double transition écologique et numérique et évitera la concurrence déloyale entre les ports européens.

En conclusion, le Parlement a demandé la tenue d'un **sommet portuaire européen** pour approfondir ces questions et étudier les possibilités de renforcer la coopération entre les ports européens à cette fin. Il a invité la Commission à présenter une **stratégie portuaire exhaustive** qui aborde les points susmentionnés avant la fin de 2024.